

## Compte-rendu de la réunion de bureau du mardi 20 septembre 2022

**Etaient présents :**

**Membres du Bureau :**

		<i>Présents</i>
BOUCHE Franck (FBO)	VALGO	X
DEVIC-BASSAGET Boris (BDB)	SARPI REMEDIATION	X
FOURAGE Nicolas (NFO)	SOCOTEC	Excusé
GUELORGET Yves (YGU)	ANTEA GROUP	X
HAMON Ingrid (IHA)	GINGER BURGEAP	X
JAY Laurent (LJA)	GRS VALTECH	X
KALCK Jean-François (JFK)	ARTELIA	X
SENECHAUD Jonathan (JSE)	COLAS	X

**Membres de l'UPDS :**

BELLEC	Jean-Philippe	IDRA ENVIRONNEMENT
BOURGET	Franck	ENGLOBE
BLUSSEAU	Aurélie	DIE REMEDIATION
BRETON	Julien	RSK
CORREGE	Olivier	EKOS
CROZE	Véronique	ELEMENT TERRE
DE LA HOUGUE	Christel	UPDS
FOURNIER	Juliette	RAMBOLL
GAULME	Marie	DEKRA
HIEZ	David	TAUW
JUMEAU	Thierry	SOLER IDE
LACOUR	Virginie	INOVADIA
LECLERC	Franck	UPDS
MONTEBRAN	Catherine	VALGO
PACAUD	Olivier	BREZILLON
PENEY	Amandine	EKOS
POIRIER	David	SECHE
QUIGNON	Olivier	COTEG
RIHOUEY	Stéphane	ORTEC SOLEO
URVOY	Gaëtan	EODD

## 1. Approbation du compte-rendu de la réunion de bureau du 5 juillet 2022

Le compte-rendu de la réunion du 5 juillet 2022 est approuvé.

## 2. Présentation d'EKOS Ingénierie, nouvel adhérent de l'UPDS.

*Cf. diaporama en annexe.*

Présentation par Olivier CORREGÉ de la société EKOS, nouvel adhérent à l'UPDS, spécialisée en ingénierie environnementale.

## 3. Avenir du secteur des SSP : principales conclusions du GT.

*Cf. diaporama en annexe.*

Le rapport fourni par les animateurs du GT Avenir a été étudié au cours d'une réunion avec quelques adhérents (2 membres du Bureau + 3 membres du GT) pour en sortir les principales conclusions et actions pouvant être mises en place. Celles-ci sont présentées dans le tableau ci-après et serviront de support pour la table ronde du colloque du 11/10/22.

		Grandes orientations	
		Objectif	Moyens
1	Devenir la profession "du sol"		Rapprochement avec d'autres Chambres syndicales en lien avec le sol : géotechnique, génie écologique, paysage, eau. Partenariat avec autres syndicats (CF. solscope). Dans approche globale, favoriser l'approche conception/réalisation.
2	Donner de la valeur au métier (de plus en plus sous le feu des projecteurs et au cœur des préoccupations environnementales)		Rappeler que notre métier est un élément clé de la mutation urbaine en prenant en compte les aspects changements climatiques. Sans notre intervention, certains projets ne pourraient pas se faire. Créer des contraintes : loi sur les sols dont la certification SSP obligatoire, économie circulaire / augmentation des taxes / des prix des matériaux (approche incitative) Adaptation du métier, de ses techniques et des marchés aux changements climatiques Amorce réflexion sur changement identité de l'UPDS.
3	Gérer les évolutions liées aux polluants émergents		Consacrer des moyens financiers pour la recherche et le développement. Créer de la contrainte : valeurs seuils à respecter.

3 mots clés ressortent de la discussion : Réglementation et contrôle / ZAN / Compensation carbone. Cette synthèse est approuvée par les adhérents présents. C'est un point de départ, sachant qu'il faudra ensuite établir une feuille de route en hiérarchisant et en définissant les actions à mettre en place.

La proposition de solutions plus vertueuses mais générant moins de travaux risque de créer des frictions entre collègues... Toutefois, la technicité de nos métiers a de l'avenir pour traiter les pollutions diffuses dans les eaux souterraines.

Il est nécessaire de reformuler les objectifs pour le colloque UPDS, comme par exemple « donner de la valeur... » qui n'est pas adapté.

**Action :** Diffuser aux membres du GT avenir le CR des animateurs avec la synthèse

## **4. Communication**

---

*Cf. diaporama en annexe.*

Présentation des différents sujets en cours :

- 30 ans de l'UPDS avec une forte participation
- UPDS MAg : le numéro de Juillet a été bien partagé et pour le prochain numéro d'Octobre, il reste encore des possibilités pour ajouter des articles
- Concours photos : une faible participation (thème « compliqué » ?) mais qui permet quand même d'avoir des lauréats.
- Plan de communication avec les dernières publications.

## **5. Tarifs pratiqués par le LNE : retour d'expérience des adhérents**

---

*Cf. diaporama en annexe.*

Les premiers résultats de l'enquête sont présentés sur le diaporama. On note une disparité sur les tarifs ainsi que sur les frais de déplacement mais le nombre reste trop faible pour avoir une bonne représentativité.

**Action :** Faire une relance pour que les adhérents répondent au questionnaire.

## **6. Enquête sur le fonds friches**

---

*Cf. diaporama en annexe*

Le but est de disposer d'éléments de REX pour représenter l'UPDS lors d'un débat aux ANFT (Assises Nationales du Foncier et des Territoires) le 6/10 à Nancy

Les délais restent courts mais il est important d'y répondre.

**Action :** Faire une relance pour que les adhérents répondent au questionnaire.

## **7. Élections du Bureau en 2023 : appel à candidats**

---

*Cf. diaporama en annexe*

Il est rappelé que le bureau devra être renouvelé lors de la prochaine AG en 2023.

Le prochain bureau aura sans doute à mettre en œuvre des changements suivant le plan d'action défini suite au GT Avenir du secteur des SSP.

Toutes les candidatures sont les bienvenues et les personnes peuvent contacter Christel pour plus d'informations.

Même s'il peut sembler que ce sont toujours les mêmes sociétés qui siègent au bureau, cela est essentiellement dû au faible nombre de candidatures.

## **8. Enquête sur les indicateurs représentatifs de la profession**

Suite au travail effectué par les collègues travaux et Ingénierie, un questionnaire pour recueillir des indicateurs de la profession est en cours de finalisation.

Ces indicateurs doivent permettre d'avoir une meilleure vision du marché des SSP ainsi que de son évolution et seront utiles pour les adhérents ou pour répondre aux questions d'institutionnels/de journalistes par exemple.

## **9. Directive sur la santé des sols : réponse à la consultation publique.**

*Cf. diaporama en annexe*

Une consultation est en cours au niveau de l'Europe dont le but est la prise en compte de l'intérêt public général dans l'analyse d'impact et la proposition de directive sur la santé des sols. Tous les adhérents sont invités à y répondre en leur nom propre. Il faut néanmoins prendre un peu de recul sur les questions pour ne pas toujours aller vers les réponses les plus faciles/spontanées.

**Prochaine réunion : le 22 novembre 2022 en visio.**